

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2013

Documentation

Mise en ligne le 10/10/2016 Découpage géographique au 01/01/2014

©Insee Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Champ

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...).

Les résultats sont fournis pour la France métropolitaine.

La part des ménages fiscaux imposés est calculée sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Les autres indicateurs sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul.

Les communes sans habitant ou sans habitant soumis à la taxe d'habitation ne sont pas dans la

Géographie

Les statistiques de l'année 2013 sont proposées dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Secret statistique et seuil de diffusion

Les données issues de Filosofi sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée sur les très petites zones (moins de 50 ménages et moins de 100 personnes).

Trois indicateurs (médiane du niveau de vie, comptages en nombre de ménages et nombre de personnes) sont proposés sur les zones un peu plus grandes (plus de 50 ménages ou plus de 100 personnes mais moins de 1000 ménages et moins de 2000 personnes).

Sur les zones les plus grandes (plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes), tous les indicateurs sont en général proposés. Ils sont diffusés sur les sous-populations associées à un critère socio-démographique (par exemple les moins de 30 ans) ayant un effectif minimum d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages.

Les taux de pauvreté sont diffusés sur les zones de plus de 1000 ménages ou plus de 2000 personnes dans lesquelles au moins 200 personnes et au moins 11 ménages sont pauvres, et au moins 200 personnes et au moins 11 ménages ne sont pas pauvres. Ils sont diffusés sur les sous-populations associées à un critère socio-démographique (par exemple les moins de 30 ans) ayant un effectif minimum d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages pauvres et d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages qui ne sont pas pauvres. Lorsque les taux sont compris dans les intervalles [0;5] et [95;100], la valeur exacte n'est pas affichée, elle est remplacée par les valeurs 5% et 95% respectivement.

Définitions

Le « **ménage fiscal** » est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident au moins une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la Taxe d'Habitation. Les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptés dans les ménages où ils déclarent leurs revenus même s'ils occupent un logement indépendant.

[Foyer fiscal](#)

[Nombre de personnes du ménage fiscal](#)

[Unité de consommation](#)

[Revenu disponible](#)

[Part des ménages fiscaux imposés](#)

[Taux de pauvreté](#)

[Médiane](#)

[Déciles](#)

[Rapport interdécile des revenus](#)

Sources

Les statistiques présentées sont issues du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) de 2013. Les données issues de ce fichier proviennent du rapprochement :

- des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques
- et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA).

Ces données permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales et revenus financiers non déclarés) avec une estimation plus précise des prestations réellement perçues à tous les niveaux locaux : infra-communaux, communaux et supra-communaux.

A partir des données 2012, le dispositif FiLoSoFi remplace les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL).

Au niveau national, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) reste la source de référence pour les indicateurs d'inégalité des niveaux de vie et de pauvreté.

Pour en savoir plus

[Les différences entre le fichier localisé social et fiscal \(Filosofi\) et les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés \(RFL\) et Revenus disponibles localisés \(RDL\)](#)

Filosofi, comme RFL et RDL, couvre le champ des ménages fiscaux, hors sans-abri, prisons, foyers et maisons de retraites. Désormais dans le dispositif Filosofi, seuls les ménages ayant fait une déclaration de revenu pour l'année de revenu en cours sont conservés. Par ailleurs, les ménages faisant leur déclaration de revenu dans le département où se trouve leur résidence secondaire sont pris en compte, et localisés à l'adresse de leur déclaration d'impôt. Dans les anciens dispositifs RFL et RDL, les ménages ayant déclaré leurs revenus à l'adresse de leur résidence secondaire étaient exclus si leur résidence principale se trouvait dans un autre département et les ménages ayant fait une déclaration de revenu au cours des deux années précédentes étaient systématiquement conservés, qu'ils aient rempli ou non une déclaration de revenu pour l'année en cours.

De plus dans Filosofi, les indicateurs portant sur les revenus déclarés sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul; dans l'ancien dispositif RFL, ces indicateurs étaient diffusés sans restriction de champ. Les indicateurs portant sur les revenus disponibles sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul ; dans l'ancien dispositif RDL, ces indicateurs étaient diffusés sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Dans le dispositif Filosofi, les prestations sont calculées à partir des fichiers sociaux de l'année pour les prestations relevant de la CCMSA et à partir des fichiers sociaux du mois de décembre pour celles relevant de la CNAF et de la CNAV, portant sur la totalité de la population, alors qu'elles étaient dans RDL, imputées sur barème. Le non-recours est donc cerné plus précisément, ce qui permet une diffusion à tous les niveaux géographiques.

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2013

Variables

Mise en ligne le 10/10/2016 Découpage géographique au 01/01/2014

©Insee Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

VAR_ID	VAR_LIB	VAR_LIB_LONG
CODGEO	Code géographique	Code géographique
LIBGEO	Libellé géographique	Libellé géographique
NBMENFISC13	Nombre de ménages fiscaux	Nombre de ménages fiscaux
NBPERSMENFISC13	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux
MED13	Médiane du niveau vie	Médiane du niveau de vie
PIMP13	Part des ménages fiscaux imposés	Part des ménages fiscaux imposés
TP6013	Taux de pauvreté-Ensemble	Taux de pauvreté-Ensemble
TP60AGE113	Taux de pauvreté-moins de 30 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans
TP60AGE213	Taux de pauvreté-30 à 39 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 30 à 39 ans
TP60AGE313	Taux de pauvreté-40 à 49 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 40 à 49 ans
TP60AGE413	Taux de pauvreté-50 à 59 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 50 à 59 ans
TP60AGE513	Taux de pauvreté-60 à 74 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 60 à 74 ans
TP60AGE613	Taux de pauvreté-75 ans ou plus	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a 75 ans ou plus
TP60TOL113	Taux de pauvreté-proprétaires	Taux de pauvreté des ménages propriétaires de leur logement
TP60TOL213	Taux de pauvreté-locataires	Taux de pauvreté des ménages locataires de leur logement
PRA13	Part des revenus d'activité	Part des revenus d'activité
PTSAC13	dont part des salaires, traitements ou chômage	dont part des salaires, traitements ou chômage
PBEN13	dont part des revenus d'activités non salariées	dont part des revenus d'activités non salariées
PPEN13	Part des pensions, retraites et rentes	Part des pensions, retraites et rentes
PPAT13	Part des revenus du patrimoine et autres revenus	Part des revenus du patrimoine et des autres revenus
PPSOC13	Part de l'ensemble des prestations sociales	Part de l'ensemble des prestations sociales
PPFAM13	dont part des prestations familiales	dont part des prestations familiales
PPMINI13	dont part des minima sociaux	dont part des minima sociaux
PPLOGT13	dont part des prestations logement	dont part des prestations logement
PIMPOT13	Part des impôts	Part des impôts
RD13	Rapport inter-décile 9e décile/1er decile	Rapport inter-décile 9e décile/1er decile
D113	1er décile du niveau de vie	1er décile du niveau de vie
D913	9e décile du niveau de vie	9e décile du niveau de vie